

Tour de Bellecin

CC Terre d'Émeraude Communauté - Orgelet



vue panoramique du Lac de Vouglans - Bellecin (© Jura Tourisme)



Créé spécialement pour accueillir les BTS Tourisme afin de comprendre le fonctionnement des parcours de randonnée du Jura, ce petit parcours au départ du Centre Sportif de Bellecin permet de prendre un peu de hauteur pour admirer le lac de Vouglans avant de revenir par la plage et les pelouses sèches du bord du Lac.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h

Longueur : 5.8 km

Dénivelé positif : 134 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Au fil de l'eau

Itinéraire

Départ : Centre sportif de Bellecin

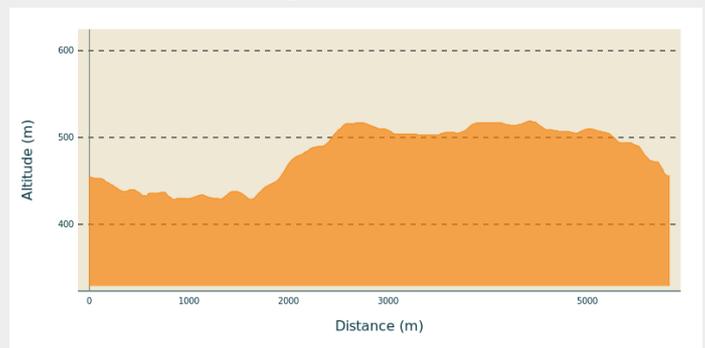
Arrivée : Centre sportif de Bellecin

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Orgelet

2. La Tour-du-Meix

Profil altimétrique



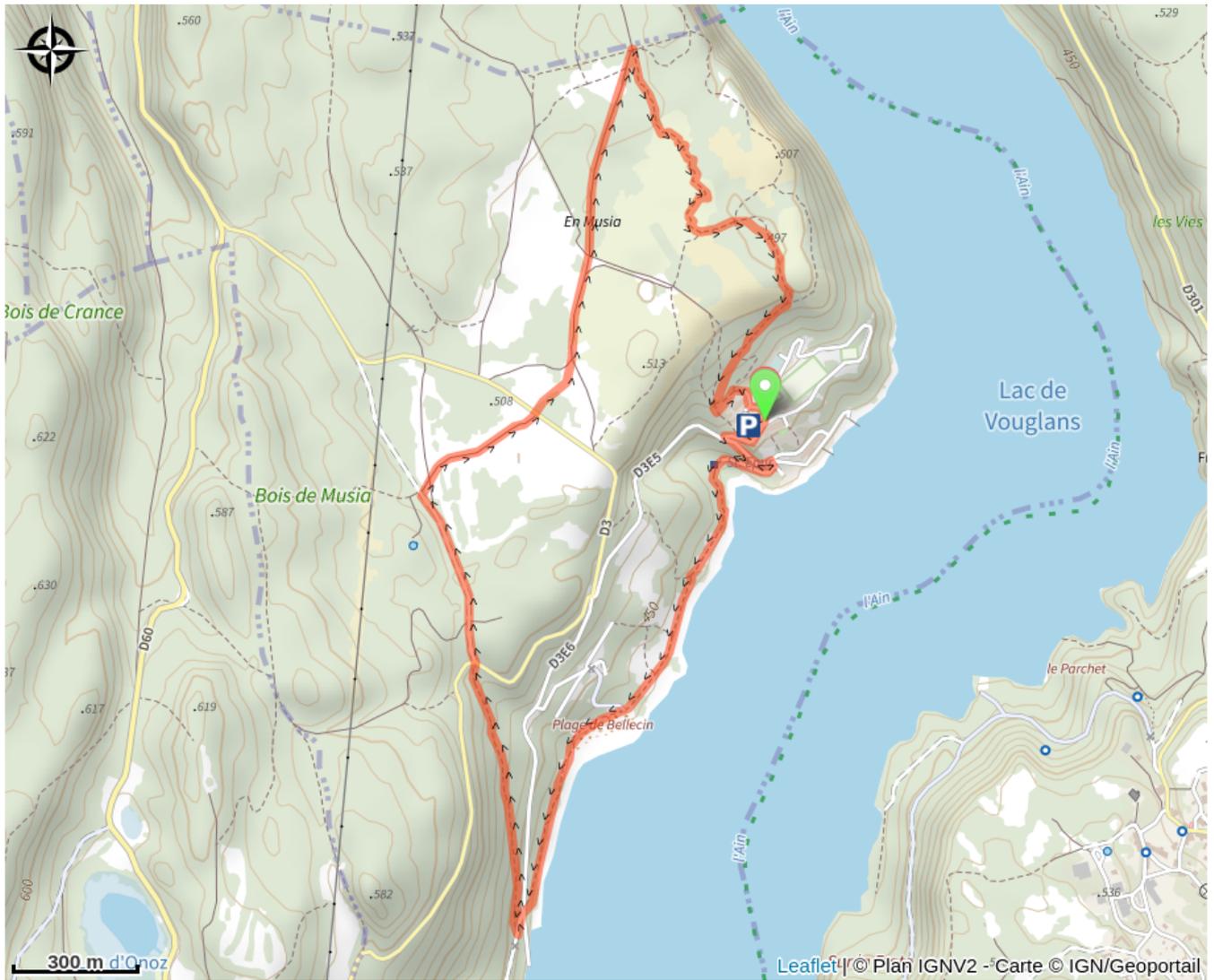
Altitude min 429 m Altitude max 519 m

Le Centre Sportif de Bellecin est un centre d'hébergement idéal pour accueillir les regroupements, notamment sportif. En effet, Bellecin propose de nombreuses activités nautiques (kayak, aviron, voilier, canyoning....) et de pleine nature (randonnée, VTT, vélo, escalade, accrobranche, golf...) dans un cadre naturel préservé.

Le centre sportif de Bellecin accueille, tout au long de l'année, des équipes de France, notamment d'aviron et des équipes pro (basket, handball, rugby, volley...). C'est également un site de préparation pour les JO de Paris 2024.

Le Lac de Vouglans, plus grand lac du Jura est la 3ème retenue d'eau de France. Long de 35 km, il est résulte de la construction du fameux barrage de Vouglans en 1968 et de l'engloutissement de toute la vallée de l'Ain. L'ensemble de ses berges sont particulièrement sauvages et préservées (3 ports et 3 plages uniquement) du fait de la loi du littoral à laquelle il est soumis. Lieu incontournable pour toutes les activités nautiques et outdoor, le Lac de Vouglans est un site emblématique du Jura à ne louper sous aucun prétexte.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Orgelet, prendre la direction de la Base de Bellecin par la D3 puis la D60.

Parking conseillé

Parking au Centre Sportif de Bellecin

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - EN MUSSIA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le site En Mussia sur les communes d'Orgelet et de la Tour-du-Meix.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/

